

de la commune d'ORDAN-LARROQUE (Gers)

Séance du 5 octobre 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	13

Date de la convocation
29 SEP. 2022

Date d'affichage
29 SEP. 2022

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt deux et le 5 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme EVERLET Marie-Line, Maire.

Présents : M. Jean-Paul BERGES, M Helder DA CRUZ, Mme Maryse DARNAUD, M Cédric FONTAN, M Michel GARROS, M Vanneck GASPARIANI, Mme Martine GOUZENNE, M Olivier JAQUEMET, Mme Marie-Hélène LEMAITRE, Mme Michèle MAYRAN

Absents excusés : Mme Patricia BRUNET POTENTI, (pouvoir Maryse DARNAUD), M Fabien DUPRONT, Mme Estelle GOURIER, M Jean-Claude LE MAIRE (pouvoir Marie-Line EVERLET)

Secrétaire de séance : Mme Maryse DARNAUD

**OBJET : Emprunt auprès du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne
Programme voirie et travaux 2022**

Après avoir pris connaissance des propositions de prêt, vues par la Commission Finances, pour financer le programme voirie et travaux 2022 de la commune d'Ordan-Larroque,

le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- **de contracter** auprès du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne dont le siège social est situé au 11 Boulevard du Président Kennedy BP 329 65003 TARBES, un emprunt de la somme de 80 000 € (quatre vingt mille euros) sur 5 ans soit 60 mois
 - au taux fixe de 2.75% avec des échéances trimestrielles
 - remboursement en 20 échéances de 4295.01 €
 - amortissement du capital emprunté : progressif trimestriel
 - frais de dossier 240 €
 - remboursement anticipé : paiement d'une indemnité de gestion équivalente à 2 mois d'intérêts et uniquement en cas de remboursement en période de baisse de taux, d'une indemnité financière actuarielle,

- **d'autoriser** Madame le Maire à signer le contrat de prêt.

Acte rendu exécutoire
Pour extrait certifié conforme.
publication

du

Le Maire

Marie-Line EVERLET

